

C RAYON

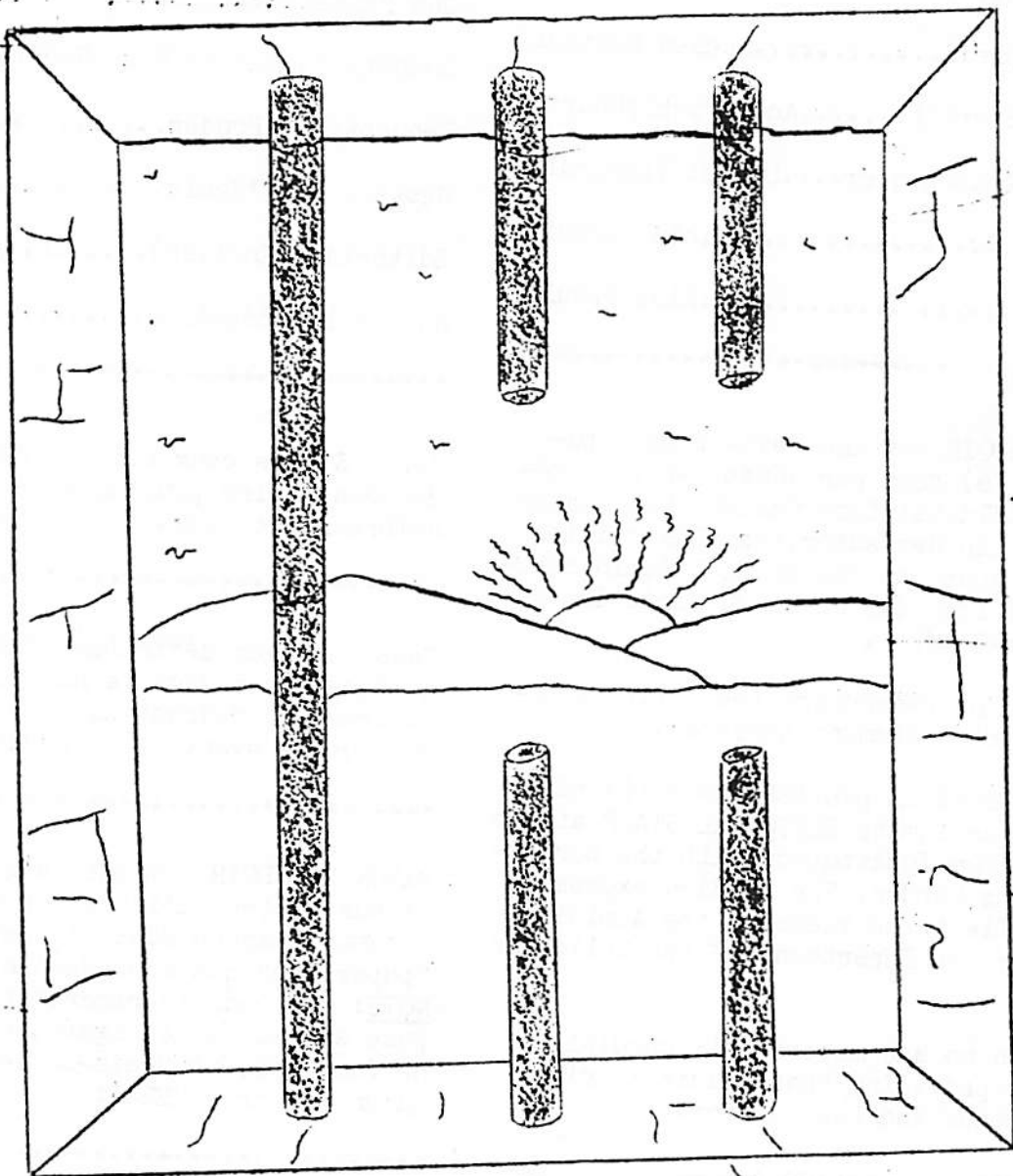
V

O

E

.

L



Z

C

B

D

.

F

S

P

O

.

R

A

N

# PERSONNEL

\*\*\*\*\*

Directeur:.....Bobby Jaspert  
 Editeur:.....Harry Lewis  
 Correcteur:  
 Mise en page:.....Michel Comptois  
 Dactylographe:.....Lucien Racicot  
 Rédacteur Sportif:.....André Schlybeurth  
 Directeur Artistique:.....Daniel Vigneault  
 Brocheur:..... Michel Lavoie  
 Impression:.....Lise Proulx

\*\*\*\*\*

RAYON D'ESPOIR est une revue pénale publiée six (6) fois par année par les détenus de l'Institution Maximum Laval avec la permission des autorités. Les opinions émises ne sont pas celles de l'Administration, de l'Institution ou du Ministère du Solliciteur Général.

Permission de reproduire les articles publiés est cordialement accordée.

RAYON D'ESPOIR is published six (6) times a year by an inmate EDITORIAL STAFF at the Laval Maximum Institution with the permission of the warden. The opinion expressed do not reflect the views of the Administration or the Department of the Solicitor General.

Permission to use material is cordially extended, providing that credit is given to the Author and Publication.

La présente publication est expédiée comme envoi postal de troisième classe.

\*\*\*\*\*

## RAYON D'ESPOIR

A/s: Institution Maximum Laval  
 Développement Social & Cult.  
 180 Montée St-François,  
 Laval, Québec. H7C 1S6.

\*\*\*\*\*

# SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Editorial.....page 3.  
 Tribune Libre.....page 4.  
 Amour & Fidélité.....page 5.  
 Que Faire???.....page 6.  
 Sudbury Community Res. Centre...page 8.  
 Thoughts to Ponder.....page 9.  
 Message de l'Ecole.....page 9.  
 Editorial (English).....page 10.  
 Mot de la Rédaction.....page 11.

\*\*\*\*\*

Merci à tous ceux qui ont prêté le temps de nous écrire pour nous faire parvenir de nombreux articles.

\*\*\*\*\*

Tous ceux qui désireront faire paraître quelque chose dans le numéro "Premier Anniversaire" devront nous le faire parvenir au Journal avant le 15 novembre 1977.

\*\*\*\*\*

RAYON D'ESPOIR a maintenant sa propre boîte aux lettres d'installer dans le P.C.2. Je vous demande donc d'y déposer toute la "paperasse" que vous destiner au Journal.  
**NOTE:** Je voudrais remercier celui qui y dépose ses bouts de cigarettes mais comme je ne fume pas, voudrais-tu les donner à quelqu'un d'autre? MERCI!

\*\*\*\*\*

**ANNONCE:** Avons besoin de deux autres volontaires pour brocher le Journal. Ceux qui seraient intéressés donner votre nom à un membre du Journal, ou encore déposé-le dans la boîte du Journal.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

# EDITORIAL

RAYON D'ESPOIR: moyen d'expression pacifique,  
avec Bobby Jaspert, Directeur.

Les résidents du Maximum Laval, il n'est pas difficile de le comprendre, sentent un grand besoin de s'exprimer. A quel autre moyen, que par des gestes violents ou des paroles agressives, peuvent-ils recourir?

RAYON D'ESPOIR en est un.

Ne serait-il pas temps qu'on en institue un qui revêtait un caractère plus sérieux et qu'on cesse de le traiter à la légère comme sans importance?

Pour qu'il prenne vie, il doit obtenir l'approbation des autorités qui, selon la logique, devraient encouragé sa bonne marche. La presse dans la société, n'est-elle pas un média d'information très nécessaire? Alors, pourquoi ne le serait-elle pas dans cette mini société qu'est une institution pénale? Il est peut-être satisfaisant, pour certaines personnes, qu'un feuillet mensuel de vingt pages, ayant la similarité d'un journal à potin, soit publié...mais je me demande quelle utilité celui-ci peut rendre.

A part les quelques remerciements que nous avons à formuler, les informations sportives et diverses à divulguer, qu'avons-nous à exprimer? Eh bien! un tas d'opinions et de critiques à l'égard du système présent, et tout ça, j'en suis persuadé, dans un cadre des plus positifs. Qui est mieux placé qu'un résident pour connaître les lacunes qui ralentissent l'évolution du système et son bon fonctionnement. Il y a des résidents assez intelligents, j'espère qu'on m'accordera ce fait, pour assurer la mise en page d'articles sensés qui pourraient bénéficier à plusieurs personnes. Ils ne demandent qu'à être entendu.

Mais si on ne montre pas d'intérêt et qu'on impose une censure, parfois difficile à expliquer, quel choix leurs laisse-t-on? Quelles conclusions peuvent-ils en tirer? Est-ce un manque de confiance envers eux, ou quoi? Il y a une différence entre un feuillet de potin et un journal qui se veut, en plus d'informer, le porte-parole des gens qui ont besoin de s'exprimer. J'accorde l'utilité au deuxième et je ne sais quoi au premier.

J'en conclu qu'une presse sérieuse est nécessaire en prison. Pour qu'elle fonctionne bien, premièrement, les autorités doivent étudier avec intérêt les demandes de l'équipe du journal qui se porte volontaire à sa rédaction. Deuxièmement, elles doivent faciliter la tâche en accordant les permissions nécessaires aux gens choisis pour qu'ils puissent accomplir leur travail; et finalement, l'état de la censure devrait se desserrer pour que la population carcérale sente qu'elle possède un moyen de s'exprimer un peu plus libéralement. Par le fait même, la collaboration au niveau des résidents serait plus grande et le choix de bons articles plus vastes. RAYON D'ESPOIR ne demande qu'à devenir plus sérieux et sans le concours de "tout le monde" il n'y arrivera pas. Je suis certain que les résultats n'en seraient que plus positifs. Si on veut aller de l'avant ne faut-il pas y aller dans plusieurs directions?

Je tiens, par cet éditorial, à attirer l'intérêt des autorités et des résidents afin qu'ils se penchent plus sérieusement sur la question, en cette deuxième année qu'entreprendra RAYON D'ESPOIR avec son prochain numéro.



# TRIBUNE LIBRE

Editeur,  
RAYON D'ESPOIR.

Monsieur,

nous sommes un half way house (maison de transition) de Sudbury et nous avons maintenant complété six mois d'opération. C'est entendu que nous avons eu des difficultés, mais nous sommes maintenant bien établi dans la communauté.

Nous pourrions peut-être aider des gens que vous rejoignez avec votre Journal. Voici une feuille d'information. (Reproduite plus loin dans ce numéro.)

Si certains de vos lecteurs sont intéressés dans notre maison, prière de les diriger à notre adresse et nous leur ferons parvenir une formule de demande.

Nous serions aussi intéressés à recevoir votre journal.

Si vous avez besoin de plus ample informations, écrivez-nous et on vous répondra rapidement.

Bien vôtre,

Matt Campbell  
Directeur.



N. D. L. R.: Votre nom a été ajouté à notre liste d'envois et vous recevrez RAYON D'ESPOIR à chaque publication. Merci aussi pour la confiance et l'intérêt que vous portez à notre Journal.



Allo Bobby,

j'ai passé une partie de la nuit à lire attentivement les exemplaires de RAYON D'ESPOIR que tu m'as envoyés et je peux te dire que les commentaires que j'ai à apporter sont très bons. J'ai beaucoup aimé les lire parce qu'ils sont intéressants, étonnants et bien faits. La qualité du papier, la mise en page et l'impression sont des détails tout-à-fait anodins quand on pense à

la richesse du contenu. A une époque où le monde parle et écrit beaucoup trop pour ne rien dire, c'est bon et réjouissant de voir que des gens écrivent des choses qui en disent gros et qui redonnent à la parole toute sa signification. Si jamais tu as d'autres exemplaires de RAYON D'ESPOIR et que tu ne sais pas quoi faire avec, au lieu de les jeter aux poubelles, envoie-les-moi; je saurai en faire bon usage.

Je savoure vraiment RAYON D'ESPOIR tu sais! Je les lis plusieurs fois et j'ai toujours quelque chose à en tirer, c'est un sac plein de sentiments humains, vrais, découverts et je pense que c'est cela qui en fait son succès, c'est une source de vérité.

Si tu veux absolument reproduire une partie de ma lettre dans RAYON D'ESPOIR tu peux et si jamais tu trouves un numéro 2 qui traîne, s'il-te-plait, envoie-le-moi, dac!

Michelle Poirier.



N. D. L. R.: Je te remercie, Michellé, pour tes bonnes paroles, ce sont des lettres comme la tienne qui rendent notre travail si intéressant. Toute l'équipe du Journal te fait la bise...



Bonjour Bobby,

voilà deux jours que j'ai reçue ton Journal et aujourd'hui, je m'empresse de t'écrire afin de te féliciter de ce merveilleux ouvrage que j'ai savouré.

Je voudrais te demander s'il m'en coûterait quelque chose pour continuer de recevoir RAYON D'ESPOIR? Si oui, quel est son prix et à qui dois-je en faire paiement?

Paul-Henry Gaudreault.



# AMOUR & FIDÉLITÉ

par: Lucien Racicot, #9027.



Si forte soit l'attraction physique avant le mariage, elle diminue après. Pour que la vie en commun soit heureuse, il faut donc une communauté de goûts, d'intérêts réciproques qui dépasse ce qui est physique. Si l'on veut que règne l'harmonie dans le mariage, il faut l'oubli de soi, une attention de chacun envers la personnalité de l'autre. Ce n'est pas tout d'être "une seule chair"; il faut une même âme, un même cœur. Autrement, l'homme et la femme seront comme deux oiseaux qui, de chaque côté d'une fenêtre fermée, essaient en vain de se joindre.



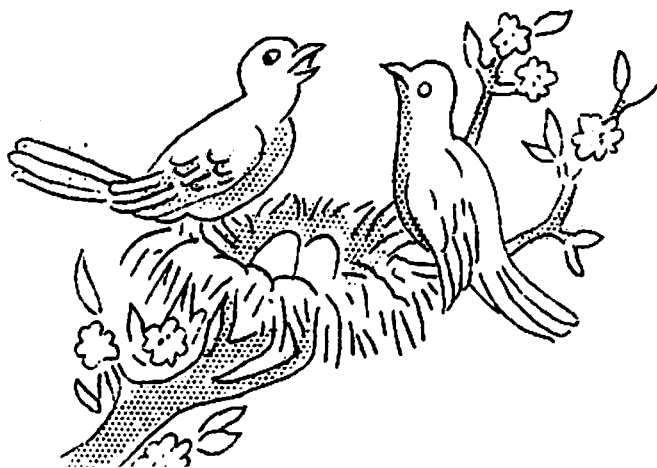
Un mariage se prépare car il exige l'union et l'harmonie spirituelle et mentale de l'homme et de la femme.



\*\*\*\*\*  
\* VOICI UN TEST DE BASE POUR LUI \*  
\*\*\*\*\*



A-t-il appris, lui, à s'oublier lui-même, à se discipliner, ou bien se laisse-t-il aller à ses désirs égoïstes et à ses vues individualistes? On l'oublie trop aujourd'hui: il ne saurait y avoir d'amour vrai et profond que lorsque chacun veut se sacrifier. Car l'on peut affirmer que l'égoïsme de l'homme avant le mariage se multipliera après. Pour dix douzaines de roses que recevait la jeune fille, l'épouse n'en recevra plus qu'une.



Le jeune homme doit apprendre à s'oublier, à se maîtriser et à respecter celle qui est pour lui un don incomparable que toutes les richesses terrestre ne pourraient surpasser.



\*\*\*\*\*  
\* VOICI UN TEST POUR ELLE \*  
\*\*\*\*\*



Est-elle vraiment féminine? La principale caractéristique de la féminité, c'est le désir d'être mère. Mère physiquement par la création d'une nouvelle vie, mère spirituellement par le besoin qu'elle prend de ses enfants dans le domaine social et spirituel. L'homme veut, avant de mourir, avoir accompli quelque chose dans sa vie; la femme veut avoir donné la vie à un nouvel être. La femme est le cœur du foyer. Elle aime instinctivement protéger, soigner, guérir et elle sent qu'elle fût créée pourvoyeuse et gardienne de la vie.



C'est dans une seule chair que deux êtres doivent à deux élever leurs connaissances et n'en faire qu'une seule. Toutes les épreuves supportées que cette vie nous apporte seront un espoir pour eux devant cette vie future;



Soyez unis et non séparés....



# QUE FAIRE ?

soumis par:

Maurice Picard.

## OU TROUVER DE L'EMPLOI?

### 1. Centres de main-d'oeuvre du Canada

Dans chaque Centre, il y a une personne chargée de recevoir les ex-détenus à leur première visite. Cette personne vous réfère ensuite à un conseiller. Si par exemple vous avez des difficultés particulières parce que vous êtes ex-détenus et n'avez pas de métier, il peut vous faire rencontrer le conseiller aux programmes spéciaux

Pour savoir qui s'occupe spécialement des ex-détenus, informez-vous auprès de

—Jacques Ferland, conseiller du Centre de Main-d'oeuvre à Ville de Laval, tél. 663-5910

—votre agent de classement

—votre agent de libération conditionnelle

—Les Centres de main-d'oeuvre (on trouve la liste de ces centres dans l'annuaire téléphonique à "Centre de main-d'oeuvre du Canada").

### 2. Centres de main-d'oeuvre du Québec

Vous trouverez la liste de ces centres dans l'annuaire téléphonique à "Gouvernement du Québec... Travail-Québec".

### 3. Le Tremplin

tél. 277-1177

5546 rue St-Denis, Montréal  
directrice: Monique Jones

Cet organisme fonctionne dans le cadre des Programmes d'extension des Services de la main-d'oeuvre. Il existe exclusivement pour vous. Parmi les membres de l'équipe il y a des ex-détenus qui sont bien au courant des problèmes que vous avez à affronter à la sortie. Les bureaux sont ouverts de 9h à 5h, du lundi au vendredi.

### 4. Service de Placement

Société St-Vincent  
1208 Beaubien est, local 101, Montréal,  
tél. 270-1555; demander C. Barette.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 9h.  
Trouve de l'emploi pour les handicapés, délinquants, ex-détenus. Réfère à d'autres agences pour d'autres problèmes.

### 5. Petites annonces dans les journaux

#### J'AI UN ACCIDENT À L'OUVRAGE

##### ACCIDENTS DE TRAVAIL

Commission des accidents du travail de  
Québec

2255 est rue Laurier  
Montréal

renseignements généraux Tél.: 873-2055  
873-3990

#### CE QU'IL ME FAUT

#### POUR EXERCER CERTAINS METIERS

Carte d'apprenti / Carnet d'apprenti / Carte de compétence (ou de qualification)

pour renseignements appeler un des organismes suivants:

- Centres de main-d'oeuvre du Canada

- Centres de main-d'oeuvre du Québec

- Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain tél. 374-3510

ou encore

pour métier de la construction 873-5555

pour autres métiers

automobile 866-4361

coiffure 527-3431/ 527-2179

carton ordinaire 381-4479

carton ondulé 381-4479

cercueil	381-4479
litérie et rembourage	381-4479
meuble	381-4479
matériaux de construction	731-3266
serrurerie et menuiserie mé- tallique.	731-3266
verre plat	527-9821
camionage	849-8121
distributeur de pain	376-5680
services funéraires	866-4328
fourniture - détail	866-4328
accessoire de mode	866-2848
chapeaux pour femmes	849-5688
sac à main	849-5688
vêtement féminin	866-2848
chapeaux pour hommes	849-2443
chemise	527-4153
fourniture - gros	842-7835
robe	288-9251
vêtement masculin	842-1466

"BONDING" (appelé aussi: bons de garantie, assurance de sécurité, caution, cautionnement, security bond)

1. Qu'est-ce que c'est?

Pour certains emplois qui comportent de grandes responsabilités (ex. travail où l'employé est responsable d'un certain montant d'argent), il faut que l'employeur prenne une assurance.

2. L'ex-détenu peut-il obtenir le "bonding"?

OUI. Les compagnies d'assurances ne sont pas toujours prêtes à assurer l'employeur pour un ex-détenu, mais il existe une entente entre les compagnies d'assurances, le Service Canadien des pénitenciers, la John Howard Society et le service des libérations conditionnelles qui permettent à l'ex-détenu d'être endossé par le gouvernement pour une partie du cautionnement.

Pour plus de renseignements adressez-vous à votre agent de libération conditionnelle.

"SCEAU ROUGE" (programme des normes inter-provinciales)

1. Qu'est-ce que c'est?

Ce sceau est apposé aux certificats de compétence provinciaux. Il vous permet d'exercer votre métier dans toute province ou tout territoire du Canada, sans avoir à subir de nouveaux un examen de compétence.

2. Que faut-il faire pour l'obtenir?

Il faut - avoir un certificat provincial de compétence dans un métier

- réussir l'examen interprovincial pour ce métier

renseignements: Service de la Qualification  
Ministère du Travail et de  
la Main-d'Oeuvre  
255 est, Crémazie  
Montréal, H2M 1L5  
tél: 873-4561 / 873-5852.

SUIS-JE PAYE TROP PEU SELON LA LOI?

SALAIRE MINIMUM

Depuis janvier 1977, le salaire minimum a été porté à \$3.00 de l'heure (province de Québec). Si vous travaillez à commission, il faut que votre salaire de base + votre commission vous donne au moins ce montant de \$3.00. Tout employé (temps plein ou temps partiel) a droit à au moins 2 semaines de vacances payées après un an de service. Si vous travaillez à temps partiel ou à commission, votre paye de vacances équivalra à 4% de vos gains.

Pour plus de renseignements sur les conditions de travail ou sur la discrimination dans l'emploi, ou pour savoir si le salaire minimum a changé, appelez la Commission du salaire minimum  
tél. 384-4231.

# SUDBURY COMMUNITY RESIDENTIAL CENTRE

136 Regent St. S  
Sudbury, Ontario.  
PCE 4C3

Business: 673-5500  
Residence: 673-3180  
Code : (705)

Matt Campbell  
Contact Person

Le C.R.C. de Sudbury est un organisme à but non lucratif qui fournit des services résidentiels à des ex-détenus qui sont sous surveillance, que ce soit en absence temporaire, en libération conditionnelle de jour, en libération pleine ou sous surveillance obligatoire.

## La résidence

Situé dans une partie résidentiel de la ville, au 136 Regent St. South, nous sommes près du centre ville. La bâtisse a trois étages, douze lits dont huit chambres simples et deux doubles. Nous avons laveuse-sècheuse et un endroit pour ceux qui désirent travailler à un hobby.

## Services offerts

Nous offrons chambre et pension pour une période allant jusqu'à soixante jours à un coût de \$35.00 par semaine pour ceux qui travaillent. Les repas sont préparés comme s'il s'agissait d'une grosse famille.

Il y a du counselling personnel, de l'aide pour trouver du travail et des références à d'autres organismes de la communauté au besoin. On a du personnel présent sur les lieux 24 hrs par jour.

Nous avons aussi une entente avec le YMCA local. Nos résidents peuvent employer leurs facilités récréatives.

## Règlements de la maison

Ni alcool ni drogue ne sont permises dans la maison. Quiconque est en état d'ébriété ou est 'stone' pourrait se voir refuser l'entrée de la maison.

L'heure du retour les soirs de la semaine est 11.00 PM et durant les fins de semaine 2.00 AM.

Une réunion des résidents a lieu à toutes les semaines ou au besoin. La présence de tous est obligatoire.

On s'attend à ce que les résidents participent à l'entretien de la maison.


## Comment faire une demande

Si vous êtes détenu dans un institution provincial et êtes éligible à une libération ou si vous êtes détenu dans un institution fédéral, il s'agit tout simplement d'écrire au directeur en y indiquant votre intérêt dans notre maison et de parler un peu de vous même. Il serait bon d'y inclure l'âge, le statut marital, la longueur de la sentence.



tence, date d'éligibilité, quel sorte de travail vous avez fait.

Toute demande sera répondu le plus tôt possible et le Sudbury CRC participera avec le Service de Libération Conditionnelle afin d'aider à préparer un plan de libération



# thoughts to ponder

- 1.- Judge others by yourself and you will rarely be mistaken.
- 2.- Don't judge a man by the tales of others.
- 3.- Consider what people think of you — not what they say.
- 4.- Only he can be just who is able to put himself in the position of others.
- 5.- From looking at your neighbor and realizing his true significance, and that he will die, pity and compassion will arise in you for him and finally you will love him.

by JURJIZADA



## MESSAGE DE L'ECOLE

★ "Ils nous est agréable de signaler à vos lecteurs et lectrices que les résidents Jacques Mineau et Pierre Samuel ont réussi les épreuves scolaires conduisant au certificat de secondaire V du Ministère de l'Education. ★

★ "Nous tenons à féliciter les heureux récipiendaires de leur succès et pour les louables efforts qu'ils ont déployés durant leur scolarité. ★

★  
Marc Nelis,  
D/E.



# EDITORIAL

RAYON D'ESPOIR: Means of Peaceful Expression,  
by: Bobby Jaspert, Director.

It is not hard to understand that the residents of Maximum Laval feel a great need to express themselves. Which others means, beside violent gestures or aggressive speech could they use? .

RAYON D'ESPOIR is one.

Would it not be about time that we initiated a paper with a more serious character and we stop treathing it like it was nothing.

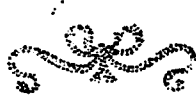
In order for it to take life, it has to obtain the authority's approval which, in all logic, should encourage its good work. In the society, isn't the media a means of necessary information? Then, why could it not be the same for the mini-society of a penal institution. It is maybe satisfying for some persons, to have a monthly paper of twenty pages which has the similarity of being a gossip column, being published... but I ask myself what use can it be?

Aside the gratitude we formulate, the sports information and miscelleneous to reveal, what have we to express? Well, a lot of opinions and critics towards the present system, and all that, I'm persuaded, in a most positive outline. Who is better placed to know the gaps that slows down the system's evolution and good function. There are intelligent residents, that could carry out a paper with a series of serious articles which everyone could benefit from. They only ask to be heard.

But if we don't show any interest and strict censure being impose, what choice do we leave them with? What conclusions could they draw? Is it a lack of confidence in them or what? There is a difference between a gossip journal and a paper that wants beside inform you, to be a spokesman for persons who need to express themselves. I see the utility of the second and I don't know what of the first.

I conclude that a serious paper is necessary in prison. In order for the paper to function, first, the authorities have to study with more interest the journal crew's demands, who are volunteers to it's editing. Second, they must facilitate the work by giving necessary permissions to the chosen people so that they can accomplish their work: and finally, the censure vise should be released so that the carceral population can feel more at ease to express themselves more liberally. By this only, the residents collaboration would be bigger and the choice of articles better. RAYON D'ESPOIR ask only to become serious and without the help of everyone, it will fail. I am certain that the results will be positive. If we want to go forward we must take all the ways available.

I hope, by this editorial, to draw the residents and the authorities interest, so that they study the question more seriously; for the start of a second year of publication with the next issue of RAYON D'ESPOIR.



# CIFERS LECTEURS ET...LECTRICES,

la Rédaction du Journal RAYON D'ESPOIR avait l'intention de faire du numéro d'Août/Septembre 1977 un papier très bien rempli. Malheureusement, notre Directeur, M. Bobby Jaspert s'est absenté de l'Institution pour tout un l - o - n - g mois. Il a dû subir les affres d'une intervention chirurgicale au genoux de la jambe droite.

Etant donné que le Journal ne possède toujours pas son local, notre Directeur a bien voulu mettre à notre disposition sa mini-chambrette (cellule) pour pouvoir y entreposé tout l'équipement se rapportant à la construction du Journal. Comme nous n'avions pas prévu toutes les éventualités, nous avons été paralysé aussi longtemps que notre Directeur a été absent.

Notre équipe a penser qu'il était plus profitable à ses lecteurs de publier seulement quelques pages dans le présent numéro et de faire un \*\*\*SUPER BOUM\*\*\* pour Novembre/Décembre qui est aussi le premier anniversaire du Journal RAYON D'ESPOIR.

Dans le numéro "Premier Anniversaire" en plus de tous les articles soumis par nos collaborateurs et d'un reportage spécial sur le Directeur de notre Institution, M. André Le Marier, nous aurons l'honneur de publier un article de la très gracieuse Solange Harvey attachée au Journal de Montréal ainsi que la participation de l'illustre "RUFU" M. André Rufiange, qui, jusqu'à tout récemment, animait l'émission "Midi-Rufi" sur les ondes du poste C. K. V. L.

Nous désirons vous rappeler que tous ceux qui désirent nous faire parvenir des lettres et des articles, de le faire avant le 15 Novembre 1977. Les articles qui devaient paraître dans ce numéro sont reportés au prochain numéro.

M. C./La Rédaction.

P/s: Nous aimerions profiter de l'occasion pour souhaiter à Bobby un prompt rétablissement et si il suit les directives de son médecin, nous sommes certains qu'onle retrouvera très vite sur ses pieds...(littéralement).

ᐃᓕᓐ ᓄᓇᓄᓇ ᐅᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇ

# ACTION DE GRACES



ᐃᓕᓐ ᓄᓇᓄᓇ ᐅᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇ ᐃᓕᓐ ᓄᓇᓄᓇ ᐅᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇ ᐃᓕᓐ ᓄᓇᓄᓇ ᐅᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇ

RECEIVED  
Public Affairs Division

OCT 25 1977 (4)

REÇU  
Div. Affaires publiques

# THANKSGIVING

ᐃᓕᓐ ᓄᓇᓄᓇ ᐅᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇᓄᓇ